



AGRICULTURE

LES EFFETS PERVERS D'UNE GRANDE INFILTRATION

Louis Robert*

Si les citoyen·nes ont développé un appétit indéfectible et inégalé pour les émissions de cuisine et les livres de recettes, paradoxalement, il semble qu'il existe une méconnaissance et un désintérêt généralisé pour toute question agricole. Ainsi, pendant longtemps, à l'abri des regards et des médias, se sont pris des décisions d'ordre politique, des décisions lourdes de conséquences sur le type d'agriculture qui se mettrait en place pour les décennies à venir.

Belle coïncidence, le jour même où on m'a approché pour rédiger ce texte, soit le 20 octobre dernier, M. François Legault procédait à l'assermentation de ses ministres en leur rappelant qu'ils et elles avaient le devoir de servir prioritairement la population québécoise, et non les groupes d'intérêts.

De mon expérience de 35 ans à l'emploi du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), j'ai compris que la complicité de la Direction du MAPAQ avec les lobbys de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de l'agro-industrie est justement ce qui explique le fossé qui sépare la façon dont se pratique concrètement l'agriculture aujourd'hui de celle attendue par les citoyen·nes.

Parmi les conséquences de cette complicité, on peut penser à l'expansion, la bonification et la multiplication des programmes d'aide financière (remboursement des taxes foncières, assurance-stabilisation des revenus agricoles, aide aux travaux mécanisés et au drainage souterrain, etc.) au détriment du transfert technologique. C'est aussi dans ces circonstances que s'est consolidée la mainmise de l'UPA sur la Financière agricole et ses centaines de millions de dollars de fonds public, et l'ingérence des représentants du commerce au sein de l'Ordre des agronomes et des centres de recherche. Sans doute se fait-on à notre fonction publique et aux ministres pour veiller au grain?

UN VENT DE CHANGEMENT ?

La fameuse « Commission sur les pesticides » que le ministre de l'Agriculture a mis sur pied à l'automne 2019 a été l'une de ces occasions où divers représentant·es de la société civile ont pu présenter et partager leur idéal agricole. Ce groupe de député·es avait reçu le mandat d'examiner, en toute indépendance (!), l'usage actuel des pesticides agricoles et d'inventorier les méthodes culturales alternatives aux pesticides. Elle fut plutôt le théâtre de manigances de la part du plus important distributeur de pesticides au Québec, Sollio Agriculture¹.

Ses recommandations, arrachées après moult négociations, divergeaient des orientations proposées par les mémoires présentés, et les contredisaient parfois totalement. Malgré l'alerte

lancée en mars 2018 au sujet de la mainmise des lobbys du syndicat des producteurs et de Sollio sur le Centre de recherche, et ses nombreux échos et manifestations d'indignation (à juste titre), encore aujourd'hui ces groupes de pression sont bien représentés au conseil d'administration du CÉROM. Difficile de ne pas douter du sérieux de la prière formulée par M. Legault pour ses ministres le 20 octobre dernier.

L'agriculture souhaitée par les Québécois·es serait davantage une production et une offre diversifiées visant à nourrir la population locale ou régionale, intégrant les progrès technologiques et techniques éprouvés par la recherche agronomique publique. Elle aurait recours à la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis de culture et pour la santé et la fertilité du sol, ainsi qu'à des pratiques à faible impact environnemental. Finalement, elle devrait pouvoir soutenir des entreprises prospères et des milieux dynamiques dans toutes les régions. Ces objectifs ne sont pas incompatibles sur le plan technique (agronomique), ils sont déjà atteints par les entreprises agricoles les plus avant-gardistes du Québec. Il suffit d'encourager leur partage et leur intégration sur un plus grand nombre de fermes.

Et c'est véritablement là où le bât blesse... Les lobbys sont actifs pour protéger leurs acquis et leurs chiffres d'affaires à toutes les étapes de la chaîne de transfert de l'information: recherche, transfert technologique (agronomes de deuxième ligne) et service-conseil aux entreprises agricoles (agronomes de première ligne).

PAS UN PROCÈS, UN DIAGNOSTIC

Parmi mes collègues agronomes, et surtout parmi les opposant·es à mes démarches pour assainir la profession, certain·es ont objecté qu'il n'est pas productif de chercher des coupables et d'accuser une classe de professionnel·les en particulier. Mon intention n'a jamais été de tenir un procès contre qui que ce soit. Cependant, on ne devrait jamais s'interdire d'identifier les facteurs en cause si l'on veut véritablement résoudre un problème. Il s'agit simplement d'appliquer les principes de la démarche scientifique: d'abord un diagnostic rigoureux, ensuite des solutions. ▶